

## Communiqué de presse

Zurich, 18 avril 2018

### **Enfants et les adolescents lors de leur premier placement extrafamilial – toujours plus âgés, toujours plus vulnérables ?**

*Lors de leur premier placement en foyer, les enfants et les adolescents sont aujourd'hui plus âgés qu'il y a cinq à dix ans. Alors qu'avant 2010, les enfants avaient en moyenne 9 ans lorsqu'ils étaient placés en foyer pour la première fois, on a constaté entre 2010 et 2011 une hausse significative de l'âge d'entrée en foyer, atteignant presque 13 ans. Aujourd'hui, lorsqu'ils sont placés pour la première fois en foyer, les enfants ont en moyenne presque 15 ans. Par ailleurs, lors de leur entrée dans un foyer, ils sont atteints de troubles complexes. Telles sont les conclusions de l'équipe de chercheurs de la Clinique universitaire de pédopsychiatrie UPK de Bâle, qui a analysé les données de 467 enfants et adolescents placés en foyer.*

#### **Pourquoi de plus en plus vulnérables ?**

Les données fournies par EQUALS confirment ce que les responsables des foyers pour enfants et adolescents observent avec inquiétude depuis longtemps dans leurs établissements : « Les enfants sont placés de plus en plus tard. Ils nous arrivent souvent en proie à de sévères crises, ce qui représente un défi majeur pour notre personnel », déclare Christoph Weber, codirecteur du foyer de vie Sennwald.

Olivier Baud, Secrétaire général de la FOJ Fondation Officielle de la Jeunesse, le constate également : « Les actions ambulatoires ont pour corollaire que 95 à 98 % des enfants suivis restent dans leurs familles, des familles en très grande difficulté. »

Dans de nombreux cantons, les services d'aide aux enfants et aux adolescents ont pour principe de privilégier une pratique ambulatoire à une pratique résidentielle, le but étant de réduire les coûts. Gabriele Rauser, directrice de l'association professionnelle Integras, remarque : « Avant de placer un enfant en foyer, on recourt à une assistance ambulatoire et flexible, comme l'accompagnement sociopédagogique des familles, ce qui est fondamentalement une évolution positive. En revanche, si le placement en foyer d'un enfant est retardé, non en raison de considérations professionnelles, mais pour des impératifs de coûts, cela peut devenir dangereux pour l'enfant. »

#### **Peur, dépression... le stress intériorisé augmente**

Dans les enquêtes effectuées par EQUALS, trois enfants et adolescents sur cinq placés en institution font état de difficultés que leurs pairs hors institution connaissent rarement et/ou avec beaucoup moins d'intensité. Ces dernières années, les troubles intériorisés – peurs ou comportements dépressifs – ont augmenté chez ces enfants et adolescents. Pour l'équipe de EQUALS cette évolution est inquiétante du point de vue pédopsychiatrique et de leur développement psychologique. « L'élévation de l'âge d'admission en foyer a pour effet de confronter le personnel sociopédagogique aux difficiles questions du devenir adulte avant même de pouvoir établir une relation stable avec les jeunes. En ce qui concerne justement les adolescents en grande difficulté, cela signifie, pour les éducatrices et éducateurs, devoir se confronter immédiatement à des crises extrêmement violentes, ce qui peut ébranler leur confiance en eux-mêmes et en leur action. », explique Marc Schmid, directeur de recherche de EQUALS. En somme, s'il apparaît aujourd'hui que les maux dont souffrent les enfants et les adolescents ont changé, il va falloir impérativement et en permanence adapter à leurs nouvelles difficultés les concepts de prise en charge qui ont fait leurs preuves dans le passé. Ce qui ne pourra qu'augmenter la dépense des foyers. Dans ces conditions, les objectifs d'économie visés par les cantons dans l'éducation spécialisée auront des effets contraires aux buts poursuivis.

**Vers l'analyse d'EQUALS:** [Enfants et adolescents lors du premier placement extrafamilial – Toujours plus âgés ? Toujours plus vulnérables ?](#), cf. page 6.

#### **Contacts**

Olivier Baud, Secrétariat général de la FOJ, Genève, olivier.baud@foj.ch, T 022 34702 85

Marc Schmid, UPK Basel, Clinique universitaire de pédopsychiatrie, directeur de recherche de EQUALS, marc.schmid@upkbs.ch, T 061 265 89 74

Gabriele E. Rauser, directrice d'Integras, gabriele.rauser@integras.ch, T 044 201 15 00

Christoph Weber et Olivier Baud siègent au Comité directeur d'Integras.

**EQUALS** est un instrument permettant d'évaluer la santé psychique de jeunes bénéficiaires d'aides à l'éducation (en foyer). À partir des données de tests, il est possible de reconstituer le déroulement des aides, de les analyser et de documenter les offres influençant ces changements. Les données issues de EQUALS sont régulièrement et scientifiquement dépouillées par le département de la recherche de la Clinique universitaire de pédopsychiatrie de Bâle, de manière interinstitutionnelle. EQUALS est un projet d'Integras et de la Clinique universitaire de pédopsychiatrie de Bâle. [www.equals.ch/fr](http://www.equals.ch/fr)

**Integras Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée** est l'association suisse nationale des établissements encadrant et soutenant les enfants, les adolescents et les jeunes adultes en placement extrafamilial. L'association met au centre de ses activités les attentes et les droits des enfants, adolescents et jeunes adultes ayant besoin d'assistance sociale et/ou spécialisée. Elle défend le professionnalisme et la qualité du travail avec les enfants, adolescents et jeunes adultes placés en foyer ou bénéficiant d'un enseignement spécialisé. [www.integras.ch/fr](http://www.integras.ch/fr)